



## **Réorganisation des services chez Hydro-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue perdra-t-elle encore un poste en région ?**

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, le 26 mars 2021** – Les membres de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) sont très inquiets de la multiplication des cas de fusion/délocalisation inter-régionales de postes clés dans la fonction publiques québécoise. La décision récente d'Hydro Québec de fusionner les postes de chef des relations avec le milieu (RAM) pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient s'ajouter à une liste de décisions centralisatrices qui ont fait perdre des acquis à la région au cours de dernières années.

À titre d'exemple récents, la région a perdu la direction du bureau régional du ministère de la Culture et des Communications. La personne qui occupe le poste est basée en Outaouais depuis 2014. Un scénario similaire a été orchestré au printemps 2020 avec la réorganisation des directions régionales du ministère de l'Économie et de l'Innovation en six grands pôles où l'Abitibi-Témiscamingue a vu sa direction régionale délocalisée à Gatineau.

Lors de son discours inaugural du 27 novembre 2018, le premier ministre du Québec, M. François Legault, y était allé de cette déclaration : « Pour aider les régions à développer leur économie, on va renverser la centralisation à l'oeuvre depuis quelques années, on va se donner un plan pour déplacer des postes gouvernementaux en région ».

Dans l'appel de candidatures visant à combler les départs de gestionnaires en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hydro-Québec spécifie que la personne qui occupera dorénavant la fonction de chef RAM pourra être basée à Rouyn-Noranda, Chibougamau ou Chicoutimi. Dans l'éventualité où la personne retenue se retrouve à Chicoutimi, les décisions relatives aux relations avec le milieu seront prises à plus de 800 km de l'Abitibi-Témiscamingue dans un contexte où les entreprises en pleine expansion dans le secteur des ressources naturelles ont besoin plus que jamais d'une proximité avec Hydro-Québec pour que leur développement soit efficace et rapide. Idem en ce qui concerne le déploiement des projets majeurs annoncés pour l'accès à Internet haute vitesse et la desserte cellulaire.

Les membres de la CPAT demandent donc à Mme Sophie Brochu, PDG d'Hydro-Québec, de revoir rapidement cette décision qui va à l'encontre de la volonté du gouvernement du Québec de décentraliser les postes de la fonction publique vers les régions : « Nous nous retrouvons encore une fois dans un scénario centralisateur où il y a un regroupement entre des régions qui sont à des centaines de kilomètres de distance et qui ne vivent pas nécessairement les mêmes réalités. Entendons-nous bien, il n'est pas souhaitable que les gens et les entreprises d'ici qui ont des liens très étroits avec Hydro-Québec doivent composer avec un chef RAM qui se trouve à plus de 800 km de leur réalité. Mme Brochu doit absolument revoir cette décision! » a indiqué M. Martin Ferron, président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

Le préfet de la MRC d'Abitibi, M. Sébastien D'Astous a enchaîné en affirmant : « Il est primordial que le gouvernement reconnaisse que le fait de jumeler des régions dans le cadre de réorganisation administrative n'est pas la solution. Les réalités sont différentes d'un territoire à un autre et la connaissance des enjeux locaux est une nécessité pour les fonctionnaires qui occupent des fonctions décisionnelles peu importe le domaine. Dans le cas d'un gestionnaire « relations avec le milieu », l'association est d'autant plus marquante. C'est la multiplication des exemples de ce genre qui rend les choses difficiles à accepter. »

« Le gouvernement de la Coalition Avenir Québec avait promis une décentralisation de 5000 postes gouvernementaux vers les régions et nous sommes forcés de constater qu'il y a eu peu d'actions posées en ce sens. La stratégie doit absolument être revue pour qu'on arrête de retirer un à un des postes clés dans les directions régionales des ministères et sociétés d'État en Abitibi-Témiscamingue » a également dit à ce sujet Mme Claire Bolduc, préfète élue de la MRC de Témiscamingue.

« On ne peut faire autrement qu'être inquiet devant des décisions comme celle que prend Hydro-Québec, d'autant plus que, dans ce cas, il n'est même pas question de demander l'ajout de postes en Abitibi-Témiscamingue, il est seulement question de maintenir les acquis. » a poursuivi M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Pour la préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda, Mme Diane Dallaire, ce sont les entreprises et les citoyens qui sortent perdants de ces actions centralisatrices : « Pour des régions comme les nôtres, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, qui contribuent de manière importante à plusieurs égards, particulièrement dans le secteur des ressources naturelles, à l'échelle de la province, il est primordial de pouvoir compter sur des fonctionnaires qui ont une connaissance fine de notre réalité et qui sont bien ancrés sur le territoire. Les conséquences de ces réorganisations seront potentiellement énormes pour les acteurs locaux. »

## **LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les quatre territoires de MRC de la région, qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

### **Source**

Xavier Roy  
Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue  
Tél. 819-355-9829